

No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la salle du Centre civique, de Cap-aux-Meules, le 14 mai 2013 à 19 heures, sous la présidence du maire Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Jules Boudreau, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée

M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima

M^{me} Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord

M. Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée

M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert

M^{me} Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île

M. Hubert Poirier, directeur général

M^{me} Manon Dubé, greffière adjointe

Sont aussi présents :

M. Pierre Charron, directeur des finances

M. Jeannot Gagnon, directeur du développement du milieu et de l'aménagement du territoire

Une dizaine de personnes assistent également à la séance.

R1305-069

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Joël Arseneau, procède à l'ouverture de la séance à 19 heures.

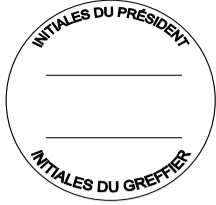
R1305-070

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Roger Chevarie, il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 avril 2013
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Autorisation au directeur général pour enchérir lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
 - 7.1.2 Office municipal d'habitation – Dépôt et approbation des états financier 2012
 - 7.1.3 Renouvellement du mandat du représentant municipal au sein du conseil d'administration de la SADC



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

- 7.2 Finances
 - 7.2.1 Dépôt et approbation du rapport financier 2012
 - 7.2.2 Transport adapté des Îles-de-la-Madeleine – Participation financière 2013
- 7.3 Services techniques et réseaux publics
 - 7.3.1 Appel d'offre n° 166 – Attribution de contrat – Construction de deux piézomètres
- 7.4 Développement du milieu et aménagement du territoire
 - 7.4.1 Entente de partenariat régionale en tourisme – Affectation du solde de la contribution municipale 2009-2012 à l'entente 2012-2015
- 7.5 Réglementation municipale
 - 7.5.1 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2010-04 décrétant des dépenses et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la mise aux normes des infrastructures, véhicules et équipements nécessaires à la sécurité incendie
 - 7.5.2 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2003-02 concernant la collecte sélective, le transport, le traitement et l'élimination des matières résiduelles
- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

R1305-071

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 9 AVRIL 2013

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 avril dernier.

Sur une proposition de Jean-Jules Boudreau, appuyée par Jonathan Lapierre, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

R1305-072

RAPPORT DES COMITÉS

Stratégie de l'énergie

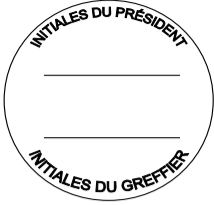
Le maire mentionne que le gouvernement du Québec a déposé, jeudi dernier la Stratégie d'intervention gouvernementale pour la région, laquelle touche plusieurs secteurs d'activités tels que la forêt, le tourisme, les communications et l'éolien.

Comité de l'assurance-emploi

La campagne auprès des travailleurs saisonniers suit son cours. Le comité poursuit son mandat et se rencontre régulièrement.

Transport maritime

À la suite du blocus subi par la compagnie de transport de homard, la semaine dernière, à l'Île-du-Prince-Édouard, le maire informe que le conseil municipal entend interpeller le gouvernement pour l'établissement d'un plan d'urgence afin qu'en tout temps, peut importe les circonstances, il soit possible de sortir des Îles.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

A1305-073

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 27 mars au 1^{er} mai 2013 a été transmise aux membres du conseil d'agglomération préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Marie Landry,
appuyée par Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 643 267,48 \$.

A1305-074

CORRESPONDANCE

Le président passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil d'agglomération en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

A1305-075

Autorisation au directeur général pour enchérir lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

La Municipalité procédera, le 26 juin 2013, à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Rose Elmonde Clarke,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le directeur général, Hubert Poirier, soit mandaté pour agir, au nom du conseil d'agglomération lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes et, qu'à cet effet, il soit autorisé à se porter au besoin acquéreur de tout immeuble mis en vente, conformément aux dispositions de l'article 536 de la Loi sur les cités et villes.

A1305-076

Office municipal d'habitation – Dépôt et approbation des états financiers 2012

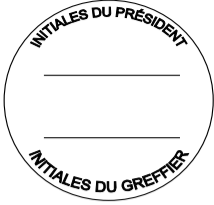
Les états financiers pour l'exercice de l'année 2012 de l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine ont été déposés au conseil d'agglomération pour approbation.

La participation de la Municipalité pour combler le déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine, au 31 décembre 2012, est de 64 745 \$.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Marie Landry,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que ce rapport financier soit approuvé tel que présenté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

A1305-077

Renouvellement du mandat du représentant municipal au sein du conseil d'administration de la SADC

La société d'aide au développement de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine (SADC) tiendra son assemblée générale annuelle le 27 mai prochain. Le conseil d'agglomération est invité à assigner un délégué pour siéger au sein du conseil d'administration de cet organisme.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que Roger Chevarie, soit nommé pour siéger au sein du conseil d'administration de la SADC pour une période de deux ans.

FINANCES

A1305-078

Dépôt et approbation du rapport financier 2012

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2012 de la Municipalité sont achevés;

CONSIDÉRANT QUE copies de ces rapports ont été soumises aux membres du conseil d'agglomération;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'on prenne acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2012, préparés par la firme Corbeil Boudreau & associés.

A1305-079

Transport adapté des Îles-de-la-Madeleine – Participation financière 2013

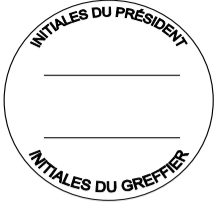
CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération juge important de maintenir l'accès à un service de transport adapté à l'intention des personnes handicapées des Îles;

CONSIDÉRANT QU' à cette fin, le conseil peut accorder une aide financière à un organisme sans but lucratif, en l'occurrence la Corporation de transport adapté des Îles-de-la-Madeleine inc.;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération confirme une participation financière de 36 079 \$ à ce service pour l'année 2013.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

A1305-080

Appel d'offres n° 166 – Attribution de contrat – Construction de deux piézomètres

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, en avril dernier, à un appel d'offres public relatif à des travaux de construction de deux piézomètres de 100 mètres à proximité des puits autorisés dans le secteur de Grande-Entrée;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (excluant les taxes)
Les Forages L.B.M Inc.	57 725 \$
Les Puits du Québec inc.	79 954 \$
Les Forages Julien Bérubé Itée	91 665 \$
Bernard Lizotte & Fils inc.	107 000 \$
Samson et Frères inc.	112 470 \$
Groupe Puitbec in.	141 243 \$

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le consultant de la Municipalité à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Jules Boudreau,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil retienne la soumission déposée par Les Forages L.B.M., au prix de 57 725 \$ plus les taxes applicables, et que la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

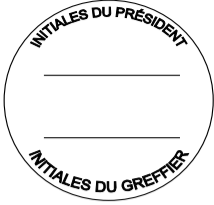
DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A1305-081

Entente de partenariat régionale en tourisme – Affectation du solde de la contribution municipale 2009-2012 à l'entente 2012-2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération a autorisé le 1^{er} octobre 2009 une participation financière au développement touristique via un partenariat entre Tourisme Îles de la Madeleine, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère du Tourisme du Québec et le conseil d'agglomération visant à constituer un fonds destiné à soutenir des initiatives de développement de l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT QUE la reconduction de cette entente et la participation du conseil d'agglomération ont été autorisées par résolution le 3 juillet 2012.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération s'engageait alors à y injecter une contribution de 70 000 \$ répartie ainsi : 20 000 \$ pour 2012-2013, 22 000 \$ pour 2013-2014 et 28 000 \$ pour 2014-2015;

CONSIDÉRANT les sommes prévues à ce fonds pour 2009-2012, que les délais mis à le mettre en œuvre n'ont pu être utilisées complètement et que les partenaires ont, en conséquence, convenu de reporter sur la période 2012-2015 le solde non affecté de ces engagements pour la période 2009-2012;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération confirme aux autres partenaires son engagement à reporter ce solde non affecté de 24 378 \$ à l'entente de partenariat régionale en tourisme 2012-2015, en sus des sommes déjà convenues en juillet 2012 pour l'une ou l'autre des trois années de cette entente.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

A1305-082

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2010-04 décrétant des dépenses et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la mise aux normes des infrastructures, véhicules et équipements nécessaires à la sécurité incendie

La mairesse de Grosse-Île, Rose Elmonde Clarke, donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement n° A-2010-04 décrétant des dépenses et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la mise aux normes des infrastructures, véhicules et équipements nécessaires à la sécurité incendie.

A1305-083

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2003-02 concernant la collecte sélective, le transport, le traitement et l'élimination des matières résiduelles

Le conseiller Roger Chevarie donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement n° A-2003-02 concernant la collecte sélective, le transport, le traitement et l'élimination des matières résiduelles.

AFFAIRES DIVERSES

A1305-084

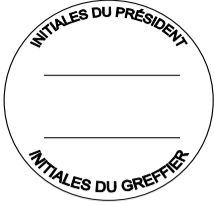
Aucun point n'est porté aux affaires diverses.

A1305-085

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ Suivi concernant le dossier des terres publiques
- ❖ Précision – Avis de motion sur le règlement modifiant le règlement sur la collecte sélective – Frais encourus par le personnel (manutention, tri, nettoyage et transport).



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-05-14

A1305-086

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 20, sur une proposition de Jean-Jules Boudreau, appuyée par Marie Landry, la séance est levée.

Joël Arseneau, président

Manon Dubé, greffière adjointe